

L'Intersyndicale des retraité-es de la Vienne

Poitiers le 17 avril 2020

à

Madame la Préfète de la Vienne

Contact: Michel Bonté- mbonte@wanadoo.fr

Les organisations syndicales de retraité.es de la Vienne vous remercient de votre réponse en date du 21 avril au courrier qu'elles vous avaient adressé quelques jours auparavant.

Nos plus vives inquiétudes concernant les conséquences de la crise sanitaire et notre colère relative à sa gestion demeurent.

En effet, votre réponse reprend les mesures décidées par les autorités gouvernementales que vous déclinez localement en ce qui concerne les moyens de protection individuels (masques, blouses, sur-blouses etc.) et collectifs (gel hydroalcoolique) pour lesquels vous nous assurez que les besoins sont couverts progressivement. L'ARS-NA est chargée d'en réaliser la distribution. Vous évoquez également la montée en puissance du nombre de tests à réaliser sans préciser combien d'établissements seront concernés ni combien de tests seront effectués.

Nous souhaitons toujours des réponses concrètes aux questions suivantes :

- l'ensemble des établissements (EMS et EHPAD) ont-ils été dotés de la quantité de masques, blouses, sur-blouses, gel hydro alcoolique selon leurs besoins (personnels et résidents) ? Sinon quel est le plan d'approvisionnement prévu ? Nous souhaitons également que vous nous indiquiez votre évaluation de ces besoins.
- quelles mesures et modalités sont mises en œuvre dans chaque établissement pour assurer la sécurité sanitaire des personnels, des résidents et des visiteurs (les visites de parents étant redevenues possibles) ? Où en sommesnous de l'évolution de la mise en place de ces mesures ?
- quand la généralisation des tests dans tous les établissements sera-t-elle effective (pas seulement dans ceux où des cas de Covid sont détectés)? C'est une mesure préventive indispensable.

Vous nous indiquez par ailleurs la mise en place de PAU (Plan d'Alerte et d'Urgence) dans les communes : nous vous saurions gré de nous lister les communes concernées, combien de personnes vulnérables y sont identifiées, avec quel suivi et quelle démarche individuelle de leur situation.

Un plan de déconfinement est-il vraiment envisageable sans réponses concrètes à ces questions ?

Nos organisations syndicales de retraité.es CGT, FO, FSU, FGR-FP et Solidaires sont tout à fait disponibles pour participer, comme vous le proposez, à une audience spécifique en audio conférence pour recueillir ces informations liées à l'évolution de la présente crise sanitaire et vous faire connaître les questions qui, en évolution également, préoccupent les retraité.es. Au-delà, nous pourrions échanger avec vous du « monde d'après » ainsi que de la stratégie de déconfinement qu'il vous appartient, en propre, de piloter, conformément aux déclarations de Monsieur le Premier Ministre.

En outre, nous souhaiterions savoir si la loi "Grand Age" censée répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie - qu'elles soient prises en charge en établissement ou à domicile - sera examinée avant la fin de l'année 2020. Nous pouvons malheureusement mesurer combien la satisfaction des revendications exprimées par les personnels du secteur, les personnes en perte d'autonomie et leurs représentants tant associatifs que syndicaux, aurait évité de situations dramatiques.

Nous vous assurons, Madame la Préfète, de notre vigilance et de notre détermination, et vous prions d'agréer l'expression de notre considération.

M. Bout

Pour la CGT, Marc Laprie Pour la FGR, Sergé Garaté Pour FO, Yvette Courtois Pour la FSU, Michel Bonté Pour Solidaires Daniel Desceliers